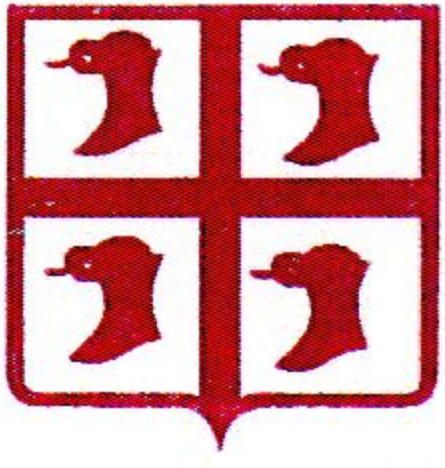


SALVIAC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de Conseillers :

En exercice:	15
Présents :	13
Votants :	15
Blancs /Nuls:	0
Absentions :	0
Exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0

Vote à bulletins secrets

L'an deux mille quatorze, le 02 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Salviac dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur FAUCON Alain, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2014

Présents : *M FAUCON - M PAUL Mme DELPECH - M LEGLAIVE - Mme MENADEAU - Mme BENAZERAF - Mr DOBY - Mme SOURIAT - M RUSCASSIE - M FARGET - M BALAT - Mme BUREAU - Mme PUYO -*

Absents excusés : Mr GAY - Mme IRAGNES-COLIN

Elus ayant donné délégation : Mme IRAGNES-COLIN à Mme BENAZERAF - Mr GAY à Mme DELPECH

Secrétaire de séance : Mme MENADEAU

OBJET : Prescription de l'Etablissement d'un Plan Local d'Urbanisme et précision des modalités de concertation commune de Salviac.

Vu, la démographie grandissante depuis 1982, l'étendue de la commune avec ses nombreux hameaux, un réseau routier très développé et le dimensionnement du réseau d'eau potable.

Vu, le plan d'occupation des sols, approuvé en 1991 et non remis en cause, un foncier relativement bon marché, la qualité du cadre de vie, la proximité du pôle économique et des services de Gourdon.

Vu, le développement de l'économie touristique qui s'accroît d'année en année.

Considérant que malgré toutes ces dynamiques favorables la commune de Salviac est confortée à une dévitalisation de son centre bourg.

A partir de ce constat et dans un contexte de réformes territoriales la volonté communale est de recréer une dynamique en prescrivant un Plan Local d'Urbanisme qui permettrait à la commune de Salviac de conserver et revitaliser sa position de centre bourg.

Monsieur Le Maire indique les motivations de la commune à prescrire la révision du POS et sa transformation en PLU et énumère les orientations générales poursuivies par la commune à savoir :

- les objectifs environnementaux de préservation des espaces agricoles, des espaces naturels (ZNIEFF d'Albecassagne et zones vertes classées ND du POS actuel), du patrimoine bâti.